

## Réunion du conseil municipal

Du 27 mai 2021

19h

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-sept mai à 19h, le conseil municipal de la commune de Coublanc s'est réuni sur convocation qui leur a été adressée par le maire le 21 mai 2021, conformément aux articles L 2122-7 et L 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

**Étaient présents :** Annabelle Auclerc (19h15), René Auclerc, Ghislain Butin, Nicolas Crasnier, Remy Fructus, Jonathan Gardet (19h15), Floriane Larue, Noël Mercier (19h45), Jean-Marc Nicolas, Elisabeth Perronnet, Martial Labrosse, Marie-Isabelle Diaz

**Absents excusés :** Fabien Barillé, Franck Bouchacourt (procuration donnée à R. Fructus) et Jennifer Lebretton

**Secrétaire de séance :** Jean-Marc NICOLAS

**Approbation du compte rendu du conseil municipal du 29 avril 2021 :**

Le compte rendu du conseil municipal du 29 avril 2021 est approuvé par l'ensemble des conseillers.

**Approbation de l'ordre du Jour :** Ordre du Jour

- Approbation du Schéma Directeur d'Assainissement
- Demande de subvention à l'Agence de l'Eau pour les travaux d'assainissement
- Tarifs assainissement
- Validation travaux mairie
- Organisation des bureaux de vote pour les élections
- Durée amortissement des travaux d'enfouissement de 2019 et 2020
- Décision modificative n°1
- Convention avec la mairie de Curbigny pour prêt de matériel
- Comptes rendus divers
- Questions diverses

### 1. Approbation du SDA

Monsieur le Maire, présente au conseil les conclusions du Schéma directeur d'assainissement suite à la réunion finale avec le bureau d'étude en date du 18 mai dernier dont le but était de présenter le programme de travaux et l'impact sur le prix de l'assainissement.

Le conseil municipal, après discussions

- **DECIDE** de valider le SDA présenté
- **RETIENT** les solutions proposées
- **APPROUVE** la hiérarchisation du programme pluriannuel de travaux estimé à 767 300€ sur 10 ans

- **PRECISE** que le programme prévisionnel pourra être modifié au regard des capacités budgétaires de la commune, de l'impact sur le prix de l'eau et des subventions mobilisables auprès de l'Agence de l'Eau, du Département et des autres partenaires financiers.

## 2. Demande de subvention à l'Agence de l'Eau pour les travaux d'assainissement

Suite au programme des travaux stipulé dans le Schéma Directeur d'Assainissement approuvé, il est possible de demander une subvention auprès de l'Agence de l'Eau, au titre de l'Appel à projet de travaux de réduction des rejets des réseaux d'eaux usées des collectivités, pour effectuer les travaux (première tranche de travaux) de remplacement de la canalisation entre le R522 et R523 sur la RD n° 81 et la réhabilitation du réseau de transfert entre les regards R222 et R150. M. Le Maire présente la fiche financière, avec un montant des travaux estimés à 387 410€ HT soit 464 892€ TTC.

L'agence de l'Eau pourrait nous octroyer 50% du HT d'aide soit 193 705€. Le dossier est à rendre avant le 30 juin prochain.

Une demande sera faite en fin d'année auprès du Conseil Départemental au titre de l'Appel à projet 2022, qui pourrait nous accorder une aide de 30%.

Le Conseil municipal, après discussions

- **DECIDE** de solliciter l'Agence de l'Eau au titre de l'Appel à projet de travaux de réduction des rejets des eaux usées des collectivités pour la première tranche de travaux estimées à 387 410€ HT soit 464 892€ TTC

## 3. Tarifs assainissement

Le Maire rappelle aux conseillers que les tarifs de la taxe d'assainissement est fixé comme suit depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2014 :

Partie fixe : 50€

Partie proportionnelle dès le premier mètre cube : 0.65€

Soit 1,22€

La délibération fixant le montant de la participation pour le financement de l'Assainissement collectif (PAC) à 3 000€ par raccordement date du 31 mai 2012.

Il est proposé d'augmenter seulement la partie proportionnelle, et de l'augmenter de 0.15€

Le Conseil municipal, après discussions

- **DECIDE** de fixer les nouveaux tarifs d'assainissement comme suit à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022
  - Partie fixe : 50€
  - Partie proportionnelle : 0.80€

## 4. Validation travaux mairie

Suite aux différentes rencontres avec les artisans pour les travaux de la mairie, M. René Auclerc présente les différents devis modifiés.

Le conseil Municipal, après discussions :

- **DECIDE** de retenir le devis de
  - L'Ets AUCLERC Electricité pour la modification de l'installation électrique pour un montant de 3 582€ HT soit 4 298.40€ TTC (option multimédia non retenue)
  - L'Ets AUCLERC Electricité pour la création d'un éclairage de sécurité d'évacuation pour un montant de 1 083.00€ HT soit 1 299.60€ TTC
  - L'Ets AUCLERC Electricité pour le câblage d'un réseau courant faible pour un montant de 5 555.80€ HT soit 6 666.96€ TTC
  - L'Ets Nelly Peinture pour la rénovation de la salle des archives et de la salle de réunion pour un montant de 7 443.00€ soit 8 931.60€ TTC (Sans option Sol)
  - L'Ets Joasson Ballot pour le remplacement des menuiseries (Mairie/Pimm's/Salle de réunion/salle des archives pour un montant de 4 880.00€ HT soit 5 856.00€ TTC

## 5. Organisation des bureaux de vote pour les élections

Mise en place de l'organisation matérielle et du déroulement des élections départementales et régionales des 20 et 27 juin prochain.

Les différents tableaux de tenue des bureaux de vote sont élaborés avec les conseillers disponibles.

Le bureau de vote sera organisé à la Salle pour tous

## 6. Durée amortissement des travaux d'enfouissement de 2019 et 2020

Suite à la demande de la trésorerie, le Maire informe l'assemblée qu'il y a lieu de délibérer pour fixer la durée des amortissements pour les travaux d'enfouissement des lignes en 2019 à « Montreval » (2296.86€) et les travaux d'éclairage public à « Cadolon » en 2020 (662.25€). Régulièrement la durée est fixée à 15 ans.

Le Conseil Municipal, après discussion

- **DECIDE** de fixer à 15 ans la durée des amortissements relatifs aux dépenses de 2019 et 2020

## 7. Décision modificative n°1

Suite au rajout des amortissements de 2019 et 2020 il y a lieu de faire une décision modificative afin de rééquilibrer le budget.

Le conseil municipal,

- **DECIDE** faire les modifications suivantes :
  - Art 6811 (DF) : +243€
  - Art 615221 (DF) : -243€
  - Art 28041582 (RI) : +243€
  - Art 1641 (RI) : -243€

## 8. Convention avec la mairie de Curbigny pour prêt de matériel

Le Maire propose aux conseillers de mettre en place une convention de mise à disposition de moyens (prêt du matériel technique) entre la commune de Coublanc et la commune de Curbigny.

Le conseil municipal,

- **DECIDE** de signer cette convention avec la mairie de Curbigny pour le prêt de matériel technique respectif

## 9. Comptes rendus divers

- Compte rendu de la communauté de communes
- Compte rendu de la réunion communautaire sur la TEOM et la REOM
- Compte rendu commission voirie : *Les travaux d'enfouissement des lignes en haut du bourg vont s'achevés prochainement. Le Syndicat des Eaux va débiter des travaux de changement de canalisations au 15 juin prochain entre l'Orme et l'AGDE (Une partie de la Route de Belmont et Route de la Roche)*
- Compte rendu commission Bâtiment : *Des travaux de rafraichissement vont être faits par les agents au Commerce et au logement.*
- Compte rendu commission Déchets verts : *une rencontre a eu lieu avec des nouveaux habitants qui travaillent sur l'environnement et proposent à la commune une démarche pédagogique aux écoles, aux habitants avec un accompagnement sur les déchets verts. Un stand sera présenté lors du marché du 4 juin prochain.*
- Compte rendu commission communication : *avancée du logo*
- Compte rendu commission Gérance : *A ce jour, 18 candidatures ont été reçues et 8 n'ont pas été retenues. La commission a eu plusieurs entretiens et devrait se prononcer très prochainement*
- Compte rendu de la réunion communautaire des « Balades vertes »

## 10. Questions diverses

- Marché artisanal du 4 juin de 16h à 20h
- Un protocole de réouverture de la Salle pour Tous et du Hall des Loisirs va être mis en place
- Rentrée 2021 : *Le contrat de Stéphanie Berger va être renouvelée pour l'année scolaire 2021/2022. Une réunion avec les agents sera prévue prochainement*
- Bilan très positif du projet « Vélo-bus, c'est la classe »
  - Dates :
    - Prochain conseil : jeudi 1<sup>er</sup> juillet à 19h

Séance clôturée à 21h